

**DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
COMMUNE D'ALLONDAZ**

Séance du 27 juin 2022

Date de convocation : 24 juin 2022

Membres en exercice : 11 Le 27 juin deux mille vingt-deux à le conseil municipal s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Frédérique DUC, maire.

Membres présents : 10 Mesdames Sophie DUC, Frédérique DUC, Laëtitia ODILE, Anne-Laure CLOS-ARCEDUC et Alice TOURREILLE,
Messieurs Ludovic BARBONI, James BLANC, Cédric BOIRON,
Robert BURDIN, Nicolas BAUVY et Didier ORTHOLLAND.

Membres absents : 1 Mme Alice TOURREILLE

Membre représenté : 1 Mme Alice TOURREILLE a donné pouvoir à M. Ludovic BARBONI

Secrétaire de séance : M. Cédric BOIRON

Abstention : Pour : 11 Contre :

n°013*2022 Objet : Convention de partenariat pour le partage des frais entre les communes d'Allondaz et de Thénésol pour l'événement « montée du Col du Vorger »

Les communes d'Allondaz et de Thénésol ont organisé conjointement un événement sportif autour du cyclisme : « la Montée du Col du Vorger ».

Il a été convenu que les frais soient partagés par les deux communes à l'exception de l'assurance (139 €) qui sera supportée par la seule commune d'Allondaz.

Les dépenses se répartissent comme suit :

**TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES LIEES
A LA MONTEE DU COL DU VORGER**

DISTRIBUTION CASINO	473.69 €
DISTRIBUTION CASINO	70.95 €
SPP LE GROOVE	250.00 €
GROUPE WINO	250.00 €
	1 044.64 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les termes de la convention de partenariat avec la commune de Thénésol, ci-jointe ;
- **AUTORISE** madame le maire à signer la convention de partenariat avec la commune de Thénésol ;
- **DECIDE** que les dépenses résultant de l'événement « Montée du Col du Vorger » seront partagées en deux à l'exception de l'assurance couvrant cet événement.

Ont signé au registre les membres présents,

Pour copie conforme,

Le maire

Frédérique DUC



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300144-20220627-200-2022-DE013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/09/2022

